

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Henri Tanniger et partenaires S.A. en liquidation, Epalinges*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 12.02.2004*
4. *Echéance de préavis des créances: 24.03.2004*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Bernard Hornemann, liquidateur, p.a. Henri Tanniger et partenaires S.A. en liquidation, chemin des Croisettes 10, 1066 Epalinges*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure anticipée selon l'article 745, alinéa 3 CO.*

Didier Kohli, notaire
1002 Lausanne

(02131190)